

Mise en place d'une assurance maladie au Congo

PAR CHRIS NSENGE | JEUDI 2 AVRIL 2009 | (9) COMMENTAIRES

Le Dr Thalence Malonga, consultant à Congo-Assistance et Franck Droin, président du conseil de cabinet Kadris (France) ont présenté le 31 mars 2009, à la presse, l'étude sur la mise en place d'une assurance au Congo-Brazzaville.



aujourd'hui plus de 40 experts de la santé et du secteur de la protection sociale. Elle intervient tant du côté des autorités publiques, gouvernement, sécurité sociale, agence nationale que des mutuelles, des assurances, des professionnels de la santé, des hôpitaux, des cliniques etc.

Une étude sur la pauvreté au Congo réalisée en 2005 révèle que 40 % des gens renoncent à des soins pour des questions d'argent, 35 % renoncent aux médicaments pour des questions également de disponibilité des médicaments, 25 % renoncent aux soins pour de fil d'attente, 30 % renoncent aux soins, les jugeant inefficaces. Lorsqu'on a ces chiffres en tête, on ne peut pas considérer que l'assurance maladie doit être réservée à quelques uns, surtout lorsque les salariés représentent une minorité de la population a souligné Franck Droin. L'assurance maladie ne doit pas couvrir non pas seulement les salariés des entreprises, (publics ou privés) mais également les gens qui sont dans les classes moyennes, les pauvres, les indigents... a-t-il poursuivi. Assurance maladie pour tous. Qui va financer ? Compter sur des cotisations des gens qui peuvent payer, n'est-il pas illusoire ? Il faut trouver autre chose a dit l'expert français qui pense qu'il y a des financements internationaux, des aides permettant d'investir et de construire progressivement les bases d'un système de protection et de santé normale, mais aussi un système de solidarité que les Congolais doivent bâtir, c'est aussi la distribution des richesses nationales, par les formes différents de fiscalité. Franck Droin soutient qu'une bonne partie de la richesse du Congo s'appuie sur les revenus du pétrole. De ce côté-là, on peut regarder comment les revenus du pétrole peuvent financer une bonne partie des financements d'un système de la sécurité sociale pour tous.

Pou lui, l'assurance maladie est obligatoire pour tous. Elle s'appuie sur un panier de soins qui est un ensemble de prestation de service par des professionnels de la santé, un ensemble que la puissance publique confie à une assurance maladie, en gestion et qui définit des montants de remboursement pour ces différents éléments de panier de soins. Le panier de soins est en quelque sorte la réponse médicale et économique à des questions de santé publique.